



Vente d'un tracteur agricole entre deux agriculteurs

Par **Soleil37**, le **11/01/2020 à 23:31**

BONJOUR Le 29 06 2019 je vends un tracteur à un autre agriculteur. Sur la facture de vente que je lui fais signer je stipule vendu en l'état sans recours ni garanti. Je lui fournis les factures de réparations que j'ai effectué dessus Je le lui fais essayer avant de lui vendre Lui même le conduit à sa guise Je lui explique que je vends ce tracteur car pour le travail que j'ai à effectué il n'est pas assez fort Je lui dis que le tracteur ne tire pas ce dont il convient Il fait ôter le tracteur par un transporteur le 15 07 19 Il ne me renvoie pas le certificat de cession que je lui ai envoyé et demandé à maintes reprises Delà je laisse le tracteur assuré en cas de sinistre jusqu'au jour où j'en fais par à mon assureur qui lui même l'appelle je l'ai envoyé lui répond il C'est là que le lendemain il me rappelle que le tracteur ne tire pas et qu'il l'a mis chez un concessionnaire de la marque qu'ils ont changé les injecteurs ne provenant pas de cela ils ont ouvert le moteur prétextant que celui ci était mort **et que le mécanicien affirmait que ce tracteur aurait non pas 3486 heures mais 13486 heures soit 10000 heures de plus chose que conteste J'ai acheté ce tracteur en concession avec 3200 h en 2011 avec le nombre d'heures mentionnées sur la facture J'ai aussi une expertise intermédiaire ou apparaît le nombre d'heures stipulant 3450**

Quelques temps le tracteur est en panne de transmission et a été immobilisé durant 3 ans

Aujourd'hui l'acheteur me convoque à une expertise.

Comment dois je m'y prendre?

Merci